Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-200065621-20260404-LPDC_26_04_14-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DES PORTES DU COGLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du 30 mars avec affichage à la porte de la Mairie,* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Aymar de Gouvion Saint Cyr, Maire des Portes du Coglais.

Nombre de membres
1. En exercice : 23
2. Présents : 20
3. Votants : 23

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

de GOUVION SAINT CYR Aymar	P	JOUDET Stéphanie	P
SALIOT Véronique	P	BOIROUX Céline	P
HARDY Gildas	P	BOUTEILLER Anthony	P
LEMONNIER Tiphaine	P	DUSSAUX Sophie	R
GOUDAL Patrice	P	DENOUAL Cindy	P
MONTEMBAULT Mélanie	P	PERRODIN Laura	R
VALLÉE Pascal	P	PIROTAIS Jean-Pierre	P
LECÈNE Yoann	P	MARIE Murielle	P
BRARD Hervé	P	CELLIER CHENOIR Lydie	R
JUILLARD Patrick	P	PIERRE Stéphane	P
LEBON Catherine	P	LE BAIL Gwénaëlle	P
BOURGEON Stéphane	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
DUSSAUX Sophie	LECÈNE Yoann	Ensemble de la séance
CELLIER CHENOIR Lydie	PIERRE Stéphane	Ensemble de la séance
PERRODIN Laura	VALLÉE Pascal	Ensemble de la séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Stéphane BOURGEON a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-200065621-20260404-LPDC_26_04_14-DE

Délibération n° 26.04.14

Création de la commission Affaires Générales

Monsieur le Maire propose de créer une commission affaires générales constituée de 7 représentants de la majorité et d'un représentant de la minorité : Pascal Vallée, Véronique Saliot, Yoann Lecène, Gildas Hardy, Tiphaine Lemonnier, Patrice Goudal , Mélanie Montembault et Lydie Cellier-Chenoir.
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22, Vu la proposition de création d'une commission affaires générales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de créer une commission Affaires Générales composée de 8 membres et d'un président, le Maire étant président de droit.

- désigne les membres suivants :
Pascal Vallée, Véronique Saliot, Yoann Lecène, Gildas Hardy, Tiphaine Lemonnier, Patrice Goudal, Mélanie Montembault et Lydie Cellier-Chenoir.

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,



Aymar de GOUVION SAINT CYR

Mairie
1 rue Saint Melaine
35460 Les Portes du Coglais
02.99.98.63.77
mairie@lesportesducoglais.fr